

Qu'on me permette de citer les conclusions adoptées par la chambre de commerce de Toronto — je les choisis parce qu'elles sont un résumé de tous les arguments qu'on a fait pleuvoir sur la Chambre. La troisième conclusion déclare que :

3 Tous les avantages qui découleraient actuellement de la convention pour une partie du Canada ou un groupe d'intéressés seront plus que contrebalancés par la perte et le tort causés à d'autres milieux et à d'autres intéressés.

Voilà un aveu que la convention sera avantageuse au moins pour certains groupes de la population. Il peut y avoir une restriction, mais l'aveu n'en subsiste pas moins.

Et les quatrième et cinquième conclusions sont ainsi conçues :

4 Que la convention projetée affaiblirait les liens qui unissent le Canada à l'empire.

5 Que, afin d'éviter la ruine commerciale qui résulterait au bout de quelques années si la convention prenait fin et si les Etats-Unis appliquaient au Canada un tarif protecteur, notre pays serait obligé d'avoir avec eux des rapports commerciaux plus intimes qui affaibliraient davantage ces liens et rendraient encore plus difficile la tâche d'éviter l'union politique avec les Etats-Unis.

Qu'on remarque bien ce langage. "Le Canada serait obligé d'avoir des rapports commerciaux plus intimes." Si le Canada y était obligé, pourquoi le serait-il ? Il y a eu des nations qui, en présence d'une grande crise, d'une calamité nationale, se sont élevées à la hauteur des circonstances, et on a même vu des femmes jeter leurs bijoux et leurs parures dans la caisse commune pour la défense du pays. Cependant, les conservateurs canadiens nous disent que, s'il survenait une crise économique dont leur bourse aurait à souffrir, ils hésiteraient entre leur intérêt et leur patriotisme.

Les conservateurs d'il y a un demi-siècle étaient d'une plus rude étoffe. En 1854, le traité négocié par lord Elgin, sous le ministère de Francis Hincks, entraîna aussitôt la prospérité. Dix ans après, ce traité fut dénoncé et remplacé par un tarif protecteur élevé. A ce moment-là, les Canadiens ont-ils faibli ? Ont-ils hésité ? Ont-ils été obligés de nouer des relations plus intimes avec les Etats-Unis ? Non, en présence de cette conduite, ils ont conçu et établi la Confédération canadienne.

Le traité de 1854 a été négocié par lord Elgin, je le répète, sous le ministère de Francis Hincks. Il a été ratifié par le premier gouvernement conservateur que nous ayons eu. Ce gouvernement était